

entre nous

Lettre d'information aux adhérents de l'ADEP

mars 2008

Le mot du président

Une lettre à votre image

Nous voulons être encore plus proche de vous pour mieux répondre à ce que vous attendez de l'ADEP : des remboursements rapides, une couverture plus avantageuse, de meilleurs services.

Votre lettre évolue, elle est plus jeune, plus gaie, plus dynamique et plus souriante. Un peu le reflet de ce que vous êtes tous, des Antilles ou de l'Océan Indien.

Surtout, cette lettre relookée doit être un lien encore plus fort entre vous et nous. Elle permet de mieux nous connaître et vous pouvez, vous devez nous écrire. Pour nous parler de vous et de vos relations avec l'ADEP. Pour nous demander de traiter certains sujets qui vous intéressent, pour avoir des conseils dans le domaine médical. Nous ne remplacerons pas votre médecin. Ce n'est pas notre rôle mais nous pouvons vous conseiller sur les sujets liés à votre santé.

Le président

zoom sur ... la Guadeloupe

L'agence de Basse-Terre, à l'instar de l'ensemble de l'ADEP, témoigne d'une belle activité et de perspectives prometteuses comme le souligne Pascal Algret, gérant du point conseil.

Question : Comment avez-vous été amené à vous installer dans ces locaux ?

Pascal Algret : Après 7 mois de recherche, j'ai trouvé une opportunité très intéressante de par son emplacement, situé sur l'un des boulevards incontournables de Basse-Terre. Cet emplacement correspond à la progression des activités et surtout, après quelques années en tant que conseiller commercial, j'ai souhaité consolider mon expérience.

Q : Depuis quand êtes-vous installé dans ces locaux ?

P.A. : Depuis quelques mois à peine puisque nous avons emménagé le 1er octobre 2007. C'est tout récent.

Q : Les locaux correspondent parfaitement à ce que vous souhaitiez et à l'activité je présume ?

P.A. : Exactement. Dès l'ouverture, nous avons recruté une conseillère et depuis,



nous recevons en moyenne 3 personnes par jour pour des souscriptions de contrat, des demandes de renseignements et autres dossiers. J'ajoute que nous avons d'excellents contacts avec nos adhérents, l'ambiance est sympa.

Q : Des nouveaux locaux, du personnel recruté, quelles sont vos perspectives pour cette année qui débute ?

P.A. : Nous nous fixons d'être la référence ADEP de la région Sud Basse-Terre, en mettant en place des actions commerciales de proximité avec stands chez les professionnels de la santé et dans le principal supermarché de la région, prospection directe, campagne publicitaire...



10 boulevard Félix Eboué
97100 Basse-Terre
Tél. 590 86 73 21

actualités

Toujours plus nombreux, toujours plus actifs

L'ADEP se porte bien et tant mieux car elle pourra ainsi continuer à vous servir, à mieux vous servir encore face aux restrictions du remboursement des soins par la sécurité sociale. Ce phénomène n'est pas uniquement

français : tous les grands pays sont confrontés à la hausse importante des soins à la personne, due, en particulier, à l'allongement de la durée de la vie et aux exigences des citoyens.

Aujourd'hui, vous êtes au total 65 000 bénéficiaires du service santé et 30 000 d'entre-vous ont souscrit des garanties « obsèques ». L'année 2007 s'est soldée par un développement de + 19% du secteur santé et de + 337% de celui de l'assurance obsèques. Encore quelques chiffres pour préciser que l'équi-

pe de l'ADEP se compose de 50 administratifs et de plus de 100 commerciaux répartis dans 21 agences en Martinique, Guadeloupe et sur l'île de la Réunion.

Tous les jours, l'ADEP procède à 800 remboursements qui vous sont destinés.

petit pense-bête

Quelques jours après avoir vu le médecin et acheté les médicaments, la sécurité sociale ou la RAM pour les travailleurs non salariés envoie un document à l'assuré. Il s'agit du décompte qui détaille tout ce qui a été remboursé : consultations, médicaments, radiographies, analyses... Surtout, il ne faut pas jeter ce relevé mais l'envoyer à l'ADEP qui rembourse dès sa réception.

Le renvoyer sans tarder car l'ADEP ne peut pas établir le chèque sans ce relevé. Parfois, il peut avoir été perdu. Ce n'est pas grave, la sécurité sociale ou la RAM fournit alors, sur demande, un duplicata. Cette copie sert au remboursement complémentaire versé par l'ADEP.



tout simplement

De belles dents pour la marmaille : le charbon de bois, le bicarbonate, la canne à sucre mais surtout le dentiste !

Faut pas se moquer des recettes de grand-mère surtout quand la santé est en jeu. Pour avoir des dents blanches qui ne les a pas rincées au bicarbonate ou frottées avec du charbon de bois ? Tout le monde, aux Antilles connaît ça ! A la Réunion mâcher un bâton de canne à sucre, à la sortie de l'école, nettoie les dents et remplit le ventre. Ces remèdes anciens font de belles dents mais il faut aussi qu'elles soient en bonne santé, les dents ! A chaque âge ses problèmes et une visite régulière chez le dentiste s'impose.

● 6 ans est la période de la première molaire permanente, la dent la plus exposée aux caries qui font mal une fois installées ;

● 9 ans, les dents de lait et les dents permanentes « cohabitent ». Le brossage, qui devient

difficile, doit cependant être régulier pour éviter le risque de caries ;

● 12 ans, la denture achève de se mettre en place mais l'émail reste encore fragile ;

● 15 ans, l'adolescence pointe son nez et... ses boutons pour les garçons. L'hygiène est un peu délaissée. Danger surtout si le jeune fume ;

● 18 ans, d'autres soucis prennent la tête. Les dents sont oubliées. A tort car l'hygiène de la bouche et des dents demeure importante.

Alors oui pour un beau sourire éclatant mais encore faut-il que les dents soient en pleine forme et pour qu'elles le restent, des visites régulières chez le dentiste, tout au long de la vie, sont nécessaires.

